

Travaux de drainage, avenue de Versailles – Acceptation finale et paiement

CONSIDÉRANT que la Ville a octroyé un contrat à l'entreprise David Riddell Excavation/Transport pour la réalisation de travaux correctifs dans un dossier de problématique de drainage sur l'avenue de Versailles, au montant de 15 298.97 \$, toutes taxes incluses;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés au mois de décembre 2018 et que des travaux supplémentaires ont été réalisés, pour un montant de 18 601.80 \$, toutes taxes incluses, en juillet 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de l'ingénieur Alexandre Latour, de procéder à l'acceptation finale dans ce projet ainsi qu'à la libération de la retenue au montant de 1 386.65 \$, taxes en sus, à l'entrepreneur David Riddell Excavation/Transport;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par «ProposePar», appuyé par «AppuyePar» et résolu que ce Conseil :

PROCÈDE à l'acceptation finale des travaux relativement au contrat pour travaux correctifs pour le problème de drainage sur l'avenue de Versailles;

LIBÈRE le montant de 1 386.65 \$, taxes en sus, à titre de retenue tel que prévu à l'appel d'offres, à l'entrepreneur David Riddell Excavation/Transport.

«DescriptifResultatVote0»